



Brevet de Plongeur Nitrox Confirmé N2 CMAS Advanced Nitrox Diver

1. Conditions d'admission

- Être licencié de la FLASSA.
- Être âgé d'au moins 16 ans le jour de l'examen.
- Être titulaire du brevet plongeur 2ème degré de la FLASSA ou équivalent CMAS
- Être titulaire du brevet Plongeur N1 / Nitrox CMAS
- Avoir effectué depuis la délivrance de ce dernier, au moins 10 plongées Nitrox inscrites dans le carnet de plongée.

2. Classification de l'enseignement

- Le cours plongeur Nitrox confirmé est un cours de spécialité.
- Après l'obtention du brevet, le plongeur pourra utiliser tous les mélanges Nitrox et la décompression à l'oxygène pur incluant les plongées en altitude.

3. Organisation de la session

- La FLASSA autorise les clubs affiliés à organiser des sessions de brevet plongeur Nitrox confirmé N2.
- La durée minimum du cours est de 2 jours.
- Le nombre minimum de plongées est de 2 plongées de 20 minutes minimum en eau libre avec décompression à l'oxygène pur.

4. Jury de l'examen

- Au moins un moniteur Nitrox confirmé N4 agréé par la FLASSA par six candidats.
- Un moniteur Nitrox confirmé doit être présent durant la durée complète de la formation.

5. Règles spéciales

La profondeur doit être adaptée en fonction de la qualification de chaque plongeur ou en fonction des circonstances locales.

- Durée minimale des plongées: 20 minutes.
- La pression partielle O₂ : o PP_{O2} ≤ 1,4 bar pour toutes les plongées o PP_{O2} ≤ 1,6 bar aux paliers.
- Le candidat doit démontrer l'aptitude de réaliser les paliers endéans +/- 0,5 mètre.



Comité Technique

Président : president.ct@flassa.lu Bureau CT : ct@flassa.lu

Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S.)
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)

6. Délivrance du Brevet

Le candidat recevra un brevet provisoire dès qu'il aura réussi toutes les épreuves. Le jury enverra la souche prévue du brevet provisoire à la FLASSA et le brevet définitif sera envoyé directement au candidat.

7. Programme de l'enseignement

7.1. Programme de l'enseignement théorique

- Méthode approfondie de la physiologie et toxicité de l'oxygène.
- Méthode pour éviter la toxicité neurologique et pulmonaire de l'oxygène.
- Symptômes de la narcose à l'azote. Réduction de la narcose par l'utilisation des mélanges respiratoires. Reconnaissance des symptômes des accidents de décompression. Procédure d'urgence pour leur traitement.
- Procédures pour la plongée au Nitrox jusqu'à 50 m. Sélection des équipements pour l'oxygène et conduite de décompression avec l'oxygène pur. Planification de plongées avec différents mélanges Nitrox.
- Problèmes de sécurité relatifs à la plongée Nitrox. Compatibilité des équipements pour l'oxygène. Analyse des mélanges. Méthodes de fabrication des mélanges. Planification des consommations.

7.2. Programme de l'enseignement pratique

- Deux plongées d'environ 20 minutes chacune avec décompression à l'oxygène pur.
- Evaluation du site, planification de la plongée, limite en profondeur, choix du mélange.
- Briefing avant la plongée, vérification des équipements, analyse des mélanges.
- Objectif: observer la discipline en matière de profondeur.
- Briefing après la plongée: analyse du déroulement de la plongée.
- Equipement spécial: ANALYSEUR D'OXYGENE.

8. Contrôle des connaissances

Répondre par écrit à des questions sur des notions théoriques concernant :

- Physiologie et toxicité
- Procédures et sécurité
- Matériel et équipement

Le candidat doit

- répondre correctement à 80% des questions théoriques
- satisfaire aux exigences pratiques au sujet du Nitrox
- satisfaire aux exigences pratiques dans l'eau



Comité Technique

Président : president.ct@flassa.lu Bureau CT : ct@flassa.lu

Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S.)
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)

Révisions :

Date	Page	Par	Sujet
Rév. 0 mars 2010	Toutes		1 ^{ère} édition validée par le CA et CT, mars 2010
Rév. 1 12.11.2025	Précision point 3 : en eau libre	CT	Révision approuvée par le CT du 12 novembre 2025